

**Eh ! Les collabos, vous savez
que ceux qui mangent pendant
le ramadan doivent être
frappés d'une main de fer ?**

écrit par Jules Ferry | 30 avril 2021





Illustration : l'islam en version originale, et non vu par les islamo-gauchistes. Des Palestiniens lors d'une manifestation devant la mosquée Al-Aqsa, le troisième lieu saint de l'islam, dans la vieille ville de Jérusalem : manger pendant le ramadan y est un crime.

Fake news !

Le ramadan à la sauce France 24 : un exemple à suivre pour les mécréants, un moment heureux, une fête pendant laquelle on fait le bien autour de soi !

Une sorte d'animation écolo, bon enfant, pendant laquelle on "recycle" et on nettoie !

Garges-lès-Gonesse (95) : Le "ramadan challenge", 30 jours de bonnes actions

À Garges-lès-Gonesse, Hind Ayadi et son association « Espoir et création » sensibilisent depuis 13 ans les jeunes et les habitants du quartier au recyclage, au respect et à

l'embellissement de leur quartier. À l'occasion du ramadan, elle propose un défi à réaliser en famille.

Ce qu'est vraiment le ramadan dans les zones de charia :
l'avis de l'Autorité palestinienne, version moins idyllique :

-celui qui mange publiquement devient un hérétique : "son sang peut être versé" (sort "mérité" par tout mécréant aux yeux des musulmans).

L'Autorité palestinienne : "Frappez d'une main de fer" ceux qui mangent pendant le Ramadan...

Quiconque mange en public pendant le Ramadan est un **«hérétique»**, doit être **«frappé d'une main de fer»** et se voir appliquer **«les châtiments les plus sévères»**.

Alors que le mois de jeûne musulman du Ramadan a commencé il y a deux semaines, les responsables religieux de l'Autorité palestinienne ont réitéré l'interdiction stricte de manger en public pendant la journée. Bien que prétendant être une démocratie et prétendant promouvoir la liberté religieuse, l'Autorité palestinienne ne laisse pas les Palestiniens décider librement s'ils veulent ou non observer le commandement du jeûne.

Alors que le Grand Mufti de l'Autorité palestinienne a chargé «les parties responsables de poursuivre tous ceux qui rompent le jeûne publiquement et de les tenir légalement responsables» [WAFSA, agence de presse officielle de l'Autorité palestinienne, 13 avril 2021], le quotidien officiel de l'Autorité palestinienne dans sa section religieuse a approuvé un message encore plus strict d'un mufti de district de la bande de Gaza.

Le mufti du district de Rafah et le membre du Conseil

suprême palestinien de la Fatwa, le cheikh Hassan Ahmed Jaber, ont enseigné aux lecteurs du journal que **«quiconque rompt le jeûne publiquement pendant le Ramadan est un hérétique»**. Il a fait référence au prophète de l'islam Mahomet, expliquant que ses enseignements sur l'alimentation pendant le jeûne du Ramadan signifient que la personne **«quitte le cercle de l'Islam et que son sang devient autorisé [à être versé]...»**. Cela dit, le mufti de Gaza a appelé les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne à appliquer **«les châtiments les plus sévères»** à ceux qui mangent en public:

*«J'appelle toutes nos forces [de sécurité] de notre Autorité palestinienne à frapper d'une main de fer quiconque cède à la tentation de rompre le jeûne publiquement pendant le Ramadan, en leur imposant les châtiments les plus sévères, jusqu'à ce que [notre société] soit **une société pure proche d'Allah**, qui accomplit les paroles de son Maître et observe au mieux le commandement du jeûne ».*

[Quotidien officiel de l'AP Al-Hayat Al-Jadida, 17 avril 2021]

Les deux muftis ont également demandé à tous les cafés et restaurants de fermer pendant la journée du Ramadan.

Les mesures strictes à prendre contre quiconque n'observe pas le commandement du jeûne pendant le Ramadan est une politique cohérente de l'Autorité palestinienne. Palestine Media Watch a documenté que le Grand Mufti de l'Autorité Palestinienne des années précédentes avait ordonné que

quiconque mangeant en public pendant le Ramadan soit **«poursuivi»**.

Voici des extraits plus longs des déclarations citées ci-dessus:

Titre: **«Le grand mufti [AP] appelle à être attentif au mois béni de la sainteté du Ramadan»**

«Le Grand Mufti de Jérusalem et des Territoires palestiniens et le président du Conseil suprême de la Fatwa [palestinien], Cheikh Muhammad Hussein, ont béni tous les membres de la nation islamique – et le peuple palestinien en particulier – pour le mois béni [de jeûne musulman] du Ramadan. Il a appelé à préserver son caractère sacré, et a appelé les propriétaires des restaurants et cafés à les fermer pendant la journée du Ramadan... »

Dans une déclaration aujourd'hui, mardi [13 avril 2021], le mufti a appelé les parties responsables à **« poursuivre tous ceux qui rompent le jeûne publiquement et à les tenir légalement responsables. »**

[WAFSA, agence de presse officielle de l'AP, 13 avril 2021]

Muhammad Hussein est également secrétaire général adjoint et secrétaire général par intérim de la Conférence nationale populaire de l'OLP de Jérusalem.

Extrait d'un article sur le mois de jeûne musulman du Ramadan dans la section religieuse du quotidien officiel de l'AP par le cheikh Hassan Ahmed Jaber, membre du Mufti du district de Rafah et du Conseil suprême palestinien de la Fatwa:

Titre: ***“L'importance du commandement du jeûne”***

«Rompre le jeûne en public pendant [le mois de jeûne musulman du] Ramadan est une grave transgression...

Le Prophète [Muhammad], que la paix soit sur lui, a dit [dans un Hadith]: *«Il y a trois fondements et principes religieux de l'islam, et le sang de quiconque néglige l'un d'eux est autorisé [à être versé] – Témoignage qu'il n'y a pas Dieu mais Allah, jeûne et prie. Cela étant le cas, quiconque rompt le jeûne publiquement pendant le Ramadan est un hérétique et nie le commandement du jeûne... et par conséquent, il quitte le cercle de l'islam et son sang devient autorisé [à être versé]...*

Par conséquent, j'appelle toutes nos forces [de sécurité] de notre Autorité palestinienne à frapper d'une main de fer quiconque cède à la tentation de rompre le jeûne publiquement pendant le Ramadan, en leur imposant les châtiments les plus sévères, jusqu'à ce que [notre société] est une société pure proche d'Allah, qui accomplit les paroles de son Maître et observe au mieux le commandement du jeûne.

J'appelle également les propriétaires de cafés et de restaurants de toute la Palestine à fermer leurs entreprises pendant la journée du Ramadan afin de préserver le caractère sacré de ce mois béni. »

[Quotidien officiel de l'AP Al-Hayat Al-Jadida, 17 avril 2021]